

FLASH PRESSE

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et de la Haute-Garonne

SOMMAIRE

> à la une

- **Trophées du commerce : Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 mars**

> Reliantis, l'appui aux entreprises

- Un Guide de la sécurité à l'usage des commerçants
- Les 25 et 26 mars : Deuxième édition du Salon des services à la personne
- Le 31 mars à la CCI de Toulouse : 5^{ème} édition du Printemps du conseil
- Du 29 au 31 mars à Milan : Mission régionale au salon In Cosmetics 2011
- Le 4 avril à Entiore : Soirée Technologies industrielles sur la RSE
- Le 10 mars : Une importante délégation de Toulouse Métropole au Mipim
- Le 29 mars à Entiore : Matinée du droit social
- A partir du 14 mars à la CCI de Toulouse : 5 jours pour entreprendre
- Du 21 au 25 mars à Saint-Gaudens : 5 jours pour entreprendre

> groupe ESC Toulouse

- Une filière Vin pour le programme Bachelor en management

> aéroport Toulouse-Blagnac

- Les grands investissements continuent
- Le nouveau parc autos P2 offrira 3 200 places à partir du mois de juin

> informations générales

- Le 28 février : Remise des prix régionaux du concours Cré'Acc 2010
- Inscriptions jusqu'au 21 mars : Les 9^{èmes} Trophées de l'économie numérique



>> EDITION DU MERCREDI 23 FÉVRIER 2011

Création et rénovation de magasin, dynamisme commercial

••• Inscriptions ouvertes jusqu'au 11 mars pour les Trophées du commerce de la Haute-Garonne

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organise la troisième édition de ses Trophées du commerce. Ouvert à tous les commerçants de la Haute-Garonne et à certaines activités de services avec vitrine ⁽¹⁾, ce concours vise à promouvoir le commerce de proximité et à valoriser les initiatives les plus réussies (quel que soit le budget mis en œuvre) à travers 3 catégories : création de magasin, rénovation de magasin et dynamisme commercial (il est possible de concourir simultanément dans deux catégories). Un grand trophée récompensera une réalisation particulièrement innovante, toutes catégories confondues. Au total, 10 lauréats recevront chacun un prix d'une valeur de 1.000 à 3.000 €. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 11 mars.

En 2009, la première édition des Trophées avait réuni 70 candidats et le grand prix avait été décerné à la garderie d'enfants Ze Plégraounde (Toulouse). L'an dernier, le concours avait totalisé 113 dossiers de candidature et le jury avait décerné le grand prix au boucher-charcutier-traiteur Jean-Michel Franceries (Salies-du-Salat), ainsi qu'un coup de cœur au coiffeur toulousain Richard Marti-Bravo.

Les Trophées du commerce sont organisés avec le soutien du Conseil général de la Haute-Garonne, de la mairie de Toulouse et du Conseil régional de Midi-Pyrénées. Edf Pro, le réseau Synerciel, le Crédit Mutuel, la Banque Populaire ainsi que le Centre de Gestion Agréer Midi-Pyrénées et les Pages Jaunes sont aussi partenaires des Trophées du Commerce.

⁽¹⁾ Le concours est ouvert aux entreprises de commerce de détail sédentaire de la Haute-Garonne, inscrites au RCS et employant moins de 10 salariés. Certaines entreprises de services à la personne avec vitrine peuvent également y participer : coiffeurs, opticiens, restaurateurs...

Renseignements : CCI de Toulouse, tél. 05.62.57.65.95 (Animation Commerce et Services à la personne).

[Retour au sommaire](#)

Disponible auprès de la CCI de Toulouse

••• Un Guide de la sécurité à l'usage des commerçants

En partenariat avec la police et la gendarmerie nationales, la

Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse vient d'éditer un Guide de la sécurité à l'usage des commerçants. Cet ouvrage répertorie les bonnes pratiques à ne pas négliger, les réflexes élémentaires à ne pas oublier dans les habitudes quotidiennes et les attitudes à adapter en cas de situation à risque.

Au sommaire notamment : la protection de la devanture, la vidéo-protection, les consignes à appliquer en cas de longue absence, l'assurance contre le vol, la lutte contre l'utilisation frauduleuse de chèques et de cartes de crédit, les vols à l'étalage, les vols de sac à main dans les magasins, le vol d'espèces et l'utilisation de tickets de carte bancaire, le démarchage abusif... Le guide consacre aussi tout un volet à que faire en cas de vol et d'agression ? que dire à la police ou à la gendarmerie ? comment repérer des éléments de signalement ? comment déposer plainte et pourquoi se constituer partie civile ? Enfin, l'ouvrage se termine par un répertoire des numéros de téléphone utiles, notamment ceux des commissariats de police et des communautés de brigades de gendarmerie.

Renseignements : CCI de Toulouse – Commerce et Services à la personne, tél. 05.62.57.65.95.

[Retour au sommaire](#)

Les 25 et 26 mars à Toulouse

••• Deuxième édition du Salon des services à la personne

La deuxième édition du Salon des services à la personne de Toulouse se tiendra les vendredi 25 et samedi 26 mars, de 9h à 18h, au centre de congrès Pierre Baudis. Cette manifestation réunira plus de 80 exposants (professionnels et associations) et une quinzaine d'ateliers. L'an dernier, pour sa 1ère édition, le salon avait accueilli plus de 3 000 visiteurs.

Le Salon des services à la personne est organisé par la société Top 7 (qui réalise notamment le Salon de l'entreprise Midi-Pyrénées) et il bénéficie du soutien de partenaires parmi lesquels la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.

www.services-personne-toulouse.fr

[Retour au sommaire](#)

Le jeudi 31 mars à la CCI de Toulouse

••• 5^{ème} édition du Printemps du conseil : les impacts de la normalisation des métiers du conseil

Le 5ème Printemps du conseil se déroulera le jeudi 31 mars à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, à l'initiative d'IdéeMip, le syndicat professionnel qui fédère, au niveau régional, la CPC (Chambre professionnelle du conseil) et la CICF (Chambre de l'ingénierie et du conseil de France). Les travaux de cette édition 2011 seront consacrés à la directive européenne sur les services, à la norme Afnor du conseil (actuellement en préparation) et aux impacts de la normalisation des métiers du conseil.

Soutenue par le CSE (Club Services aux entreprises) de la CCI de Toulouse, cette manifestation sera aussi, une nouvelle fois, l'occasion de donner davantage de visibilité aux professionnels du conseil de Midi-Pyrénées et de contribuer à la professionnalisation de l'offre et au développement du secteur.

[Retour au sommaire](#)

Du 29 au 31 mars à Milan

••• **Mission régionale au salon In Cosmetics 2011**

In Cosmetics 2011, le salon des ingrédients et des matières premières cosmétiques, se tiendra du 29 au 31 mars à Milan. Plus de 500 fournisseurs et plus de 6 000 visiteurs sont attendus à cette manifestation et la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose aux entreprises régionales une mission collective comprenant une visite du salon, une participation aux séminaires et conférences, un programme de rendez-vous individuels et de rencontres ciblées avec des entreprises italiennes. Objectifs pour les participants : développer leurs relations commerciales à l'international, établir des contacts de qualité, découvrir de nouveaux ingrédients et de nouvelles tendances, améliorer leurs connaissances scientifiques et techniques.

Cette opération est préparée par la CCI de Toulouse en partenariat avec BioMedical Alliance, le Cosmed et la Chambre française de commerce et d'industrie en Italie. Elle est inscrite au programme 2011 de Destination International, avec possibilité de subvention du Conseil régional de Midi-Pyrénées pour certaines entreprises ⁽¹⁾.

(1) Entreprises réalisant un chiffre d'affaires de moins de 50 M€, employant moins de 250 salariés, indépendantes ou n'étant pas détenues à plus de 25 % par un groupe, en situation économique saine et bénéficiant d'au moins un bilan financier.

Renseignements : CCI de Toulouse, tél. 05.62.57.66.73 (Dominique Jolivet, chargée de développement à l'international).

[Retour au sommaire](#)

Le lundi 4 avril à Entiore

••• **Soirée Technologies industrielles sur la RSE (Responsabilité sociale et environnementale)**

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et l'agence régionale Midi-Pyrénées Innovation poursuivent leurs Soirées Technologies industrielles. Le prochain rendez-vous est fixé au lundi 4 avril à Entiore (Quint-Fonsegrives), avec une soirée sur la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) dans l'industrie, avec la participation de l'ARPE et du Club Eco Entreprises.

Le programme des autres Soirées Technologies industrielles de cette année :

- le 23 mai : l'usage des TIC dans l'industrie (avec le lancement du cluster TIC/Open source dans l'industrie) ;
- le 27 juin : la mécanique pour les industries agroalimentaires (avec la restitution d'une étude des besoins des IAA réalisée en partenariat par l'ARIA, l'UIMM et la CCI de Toulouse) ;
- le 12 octobre : organisation et productivité dans l'industrie (avec le MIDACT) ;
- le 28 novembre : les éco-innovations dans l'industrie (avec le lancement de l'appel à projets Eco Innov 2012).

Toutes ces soirées se déroulent à Entiore (Quint-Fonsegrives) sauf celle du 12 octobre qui se tiendra au Parc des expositions de Toulouse, dans le cadre du salon Siane.

Inscriptions gratuites sur www.toulouse.cci.fr.

Calendrier des Soirées Technologies industrielles sur www.mp-i.fr.

[Retour au sommaire](#)

Le 10 mars à Cannes

••• Une importante délégation de Toulouse Métropole au Mipim, le marché international des professionnels de l'immobilier

La 22^{ème} édition du Mipim, le marché international des professionnels de l'immobilier, se déroulera du 8 au 11 mars à Cannes, au Palais des festival. Cette année encore, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse y animera la participation des trois communautés qu'elle a réunies autour du concept "Toulouse Métropole" : le Grand Toulouse, le Sicoval et le Muretain.

Pour cette opération de marketing territorial, la CCI de Toulouse et ses partenaires disposeront d'un stand de 48 m². Tout comme au Simi de décembre dernier (le salon de l'immobilier d'entreprise organisé à Paris par le Groupe Moniteur), ce stand permettra de mettre en avant la dynamique de notre métropole, ses grands projets, ses équipements et bien sûr son offre foncière et immobilière à destination des entreprises et des investisseurs. A noter la participation de l'OTIE, l'Observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise.

Une importante délégation de plus de 60 personnes se rendra au Mipim le jeudi 10 mars. Citons notamment Pierre Cohen, Bernard Keller, Thierry Cotelle, Alain Fillola, Daniel Benyahia et Claude Mérono pour le Grand Toulouse ; Alain Sérieys et Jacques Dahan pour le Sicoval ; André Mandement, Thierry Suaud et Michel Perez pour le Muretain. Les sociétés d'économie mixte seront également présentes (SPLA, Sétomip, Sem de Colomiers et Sem Constellation) ⁽¹⁾ ainsi que l'AUAT, l'Aéroport Toulouse-Blagnac et une quinzaine de promoteurs. Quant à la CCI de Toulouse, elle sera représentée par son président, Alain Di Crescenzo, accompagné notamment de Thierry Dumas, premier vice-président, et de Bernard Fajournal, élu spécialisé dans les questions d'aménagement.

⁽¹⁾ La fusion des trois SEM du Grand Toulouse (Sétomip, SEM Constellation et SEM de Colomiers) sera achevée en juin pour laisser totalement place à un nouvel ensemble : la SEM d'aménagement Oppidea, la société publique locale d'aménagement (SPLA) du Grand Toulouse (dédiée au futur parc des expositions et au projet urbain de Toulouse-Matabiau) et un GIE regroupant les fonctions support des deux sociétés.

[Retour au sommaire](#)

Le mardi 29 mars à Entiore

••• Matinée du droit social sur l'actualité législative et jurisprudentielle

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera sa prochaine Matinée du droit social le mardi 29 mars, de 8h30 à 10h30, à Entiore (Quint-Fonsegrives). Cette matinée sera animée par Me Nicolas Christau, avocat conseil en droit social du Cabinet Capstan.

Rappelons que la CCI de Toulouse organise une Matinée du droit social chaque trimestre, pour permettre aux entreprises de faire le point sur l'actualité sociale, législative et jurisprudentielle. Ces matinées visent à présenter de manière pratique les évolutions récentes et significatives du droit du travail et l'incidence qu'elles impliquent au quotidien.

www.toulouse.cci.fr

[Retour au sommaire](#)

A partir du 14 mars à la CCI de Toulouse

••• 5 jours pour entreprendre

La CCI de Toulouse organise régulièrement des stages intitulés 5 jours pour entreprendre destinés à tous ceux qui veulent créer ou reprendre une entreprise et qui souhaitent approfondir les notions essentielles pour la mise en place de leur projet : démarche globale, études de marché et de faisabilité ; aides à la création ; prévisionnel et tableaux de bord ; système bancaire et financements ; animation commerciale et communication ; couverture sociale et risques de l'entreprise ; formes juridiques, choix fiscaux et réglementation commerciale ; contentieux, droit social et obligations fiscales ; formalités, formation et autodiagnostic.

Cette formation collective de 10 demi-journées coûte 120 € (100 € pour les demandeurs d'emploi). Elle est complétée par des entretiens individuels gratuits. Les prochains stages débiteront le 14 mars et le 9 mai.

Renseignements : CCI de Toulouse, tél. 05.61.33.65.01 (Espace Accueil).

[Retour au sommaire](#)

Du 21 au 25 mars à Saint-Gaudens

••• 5 jours pour entreprendre

La CCI de Toulouse organise régulièrement à son antenne du Comminges, à Saint-Gaudens, des stages intitulés 5 jours pour entreprendre et destinés à tous ceux qui veulent créer ou reprendre une entreprise et qui souhaitent approfondir les notions essentielles pour la mise en place de leur projet : démarche globale, études de marché et de faisabilité ; aides à la création ; prévisionnel et tableaux de bord ; système bancaire et financements ; animation commerciale et communication ; couverture sociale et risques de l'entreprise ; formes juridiques, choix fiscaux et réglementation commerciale ; contentieux, droit social et obligations fiscales ; formalités, formation et autodiagnostic.

Cette formation collective de 10 demi-journées coûte 120 € (100 € pour les demandeurs d'emploi). Elle est complétée par des entretiens individuels gratuits.

La prochaine session se déroulera du 21 au 25 mars.

Renseignements : CCI de Toulouse, tél. 05.62.00.93.70 (Antenne du Comminges, Saint-Gaudens).

[Retour au sommaire](#)

Groupe ESC Toulouse

••• Le programme Bachelor en management ouvre une filière Management et Commercialisation du vin

Le Groupe ESC Toulouse va ouvrir une nouvelle filière au sein de son programme Bachelor en management : une filière dédiée au management et à la commercialisation du vin. Cette formation spécialisée vise à former de jeunes cadres Bac+3 immédiatement opérationnels. Elle a été conçue en partenariat avec la CCI du Lot et la formation sera dispensée à Toulouse et à Cahors mais, au-delà des vignobles du Sud-Ouest, elle intégrera toutes les régions viticoles de France.

“La filière vitivinicole française manque de professionnels de la vente pour les marchés français, européens et internationaux, et c’est vrai tant au niveau des

vignerons-producteurs que des structures coopératives ou du négoce, observe Caroline Hermet, la directrice du programme Bachelor. Avec notre formation de niveau intermédiaire à Bac+3, nous allons préparer de jeunes cadres maîtrisant parfaitement les techniques de vente sur le terrain et connaissant bien tant le vin que les spécificités de ses marchés. Nous comptons former 15 à 20 jeunes dans la première promotion (qui sortira en septembre 2013), puis 20 à 30 jeunes pour les promotions suivantes. Et nous allons faire en sorte que 100 % des diplômés puissent intégrer le marché du travail une fois leur Bachelor en poche, tout comme nous réussissons à le faire pour notre filière Marketing de l'immobilier".

www.esc-toulouse.fr

[Retour au sommaire](#)

Aéroport Toulouse-Blagnac

••• Les grands investissements continuent

Après une année 2010 marquée par l'ouverture du hall D (avec ses 40 000 m², il a doublé la superficie de l'aérogare !), l'année 2011 est encore sous le signe des grands investissements à Toulouse-Blagnac : la nouvelle galerie commerciale de 1 000 m² sera portée à 1 650 m² ; 2 nouvelles passerelles d'embarquement seront mises en service dans le hall D, ainsi qu'une salle d'embarquement pour les vols "hors contact" ; des adaptations du hall C permettront de créer des espaces de pré-embarquement et un embarquement à pied pour répondre aux besoins de certaines compagnies low-cost ; le salon VIP "Croix du Sud" sera transféré vers la future zone commerciale et sa superficie sera doublée (il accueille actuellement près de 40 000 utilisateurs par an) ; enfin, un nouveau parking couvert de 3 200 places sera mis en service en juin tandis qu'un nouveau système de paiement et de contrôle d'accès des parcs autos est déployé progressivement. Ce système se veut plus performant et plus rapide pour les usagers : les tickets prendront le format carte bancaire et le taux de remplissage des parkings sera disponible sur internet.

[Retour au sommaire](#)

Aéroport Toulouse-Blagnac

••• Le nouveau parc autos P2 offrira 3 200 places à partir du mois de juin

Avec ses 3 200 places sur 7 étages, le nouveau parc P2 de Toulouse-Blagnac sera le plus grand parking en structure d'acier d'Europe. C'est un investissement de 29 M€, un chantier de référence en matière d'environnement et de sécurité, et une réponse à la saturation actuelle des parkings à proximité immédiate de l'aérogare.

Implanté dans la continuité architecturale du P1, ce second parking silo sera mis en service début juin. Il proposera de nouveaux services pour faciliter le stationnement, "avec des tarifs tout à fait raisonnables par rapport à ce que l'on voit en ville ou dans d'autres aéroports", précise Jean-Michel Vernhes, président du directoire de l'aéroport.

[Retour au sommaire](#)

Le 28 février à Toulouse

••• Remise des prix régionaux du concours Cré'Acc 2010

Les lauréats régionaux 2010 du concours Cré'Acc ("Créez Accompagné") recevront leurs prix le lundi 28 février, à 18h, au Belvédère. Ce concours est

organisé pour la 8ème année consécutive par l'Ordre des experts-comptables, en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) et avec le soutien, en Midi-Pyrénées, de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.

La remise des trophées sera précédée, à 17h, d'une conférence intitulée "2010-2015 : les années rebonds ?". Cette conférence sur les marchés du futur comprendra la présentation d'une étude réalisée par l'Ordre des experts-comptables et elle sera animée par Béatrice Coquereau, expert-comptable et commissaire aux comptes, et Assad El-Akremi, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Toulouse 1 Capitole.

www.ectoulouse.com

[Retour au sommaire](#)

Inscriptions ouvertes jusqu'au 21 mars

●●● 9^{ème} édition des Trophées de l'économie numérique

L'association La Mêlée organise la 9^{ème} édition des Trophées de l'économie numérique, en partenariat avec la CCI de région, les CCI de Midi-Pyrénées et le Conseil régional. Il s'agit une nouvelle fois de mettre à l'honneur le savoir-faire et les initiatives des entreprises dans le développement de solutions et applications TIC. Le concours permet aussi de contribuer au financement de projets innovants.

Les Trophées seront décernés dans cinq catégories : développement local, performance numérique, innovation, e-commerce et développement durable. Le jury décernera également un Grand prix de l'économie numérique. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 mars et la remise des prix aura lieu lors de la Mêlée numérique du 20 avril au centre de congrès Diagora-Labège.

www.lamelee.com

[Retour au sommaire](#)